



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 1^{er} décembre 2021
68^{ème} Assemblée générale ordinaire

Le mercredi 1er décembre 2021 à 19 heures 45 au Cercle de la Voile de Vidy à Lausanne.

Préambule

L'Assemblée générale a été convoquée selon les statuts. La convocation a été envoyée par voie électronique et par courrier postal pour ceux qui n'ont pas encore fourni d'adresse mail.

Le président Hubert Telfser ouvre l'Assemblée à 19 heures 50 en souhaitant la bienvenue aux membres présents, il salue le président d'honneur Monsieur Kurt Oesch et Monsieur Marc Meyer, membre d'honneur, tous deux présents.

Les membres suivants prient l'assemblée d'excuser leur absence :

Voir version papier

Les membres suivants sont présents

7 membres du comité : Telfser Hubert (senior), Robert Lorine (étudiante), Ruby Isabelle (sénior), Schlienger Olivier (sénior), Wyss Florence (senior), Wildbolz Nicolas (sénior), Lambelet Martine (sénior)

24 membres présents dont 22 avec droit de vote

Voir version papier

Une minute de silence est respectée en hommage aux membres décédés au cours de l'année 2021 : Jean-Marc Zimmermann, président d'honneur et Emil Frischknecht, racleur aux semaines du soir

Présentation et validation de l'ordre du Jour

La proposition d'ordre du jour a été communiquée aux membres en même temps que la convocation à l'AG. Comme il n'y a ni commentaire ni souhait de modification, il est accepté en l'état :



Ordre du jour de l'AG 2021

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 décembre 2020
- Rapports du président et des commissions
- Présentation des comptes de l'exercice 2021
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Ratification des admissions et démissions
- Approbation des rapports et des comptes
- Décharge aux organes responsables
- Election du comité et des vérificateurs des comptes
- Programme des activités 2022
- Adoption du budget de l'exercice 2022, fixation des cotisations et de la finance d'entrée
- Fixation de la limite des dépenses hors budget du comité
- Propositions individuelles

Adoption du procès-verbal 2020

Le procès-verbal de la 67^{ème} Assemblée générale du 2 décembre 2020, a été envoyé par mail aux personnes qui l'ont demandé. Il est adopté à l'unanimité par les personnes présentes. Le président considère ce procès-verbal comme approuvé.

Rapports du Président et des commissions

L'année 2021 a de nouveau été assez compliquée, mais le club continue à s'en sortir plutôt bien.

La traditionnelle soirée raclette des juniors et le challenge d'hiver ont dû être annulés en raison du Covid.

Le début de saison n'a pas été épargné avec l'annulation de la St-Amour, du critérium Surprise, de la régates d'ouverture ainsi que des premières régates d'entraînement.

En mai, quand enfin les conditions sanitaires se sont améliorées et que l'état-major vaudois nous a donné l'autorisation d'organiser des régates, il a été possible de démarrer les régates d'entraînement et reprendre la suite de notre calendrier. Les 5 Jours du Léman ont vu un peu moins de monde avec "seulement" 28 bateaux. Plusieurs équipages ont fait l'impasse sur l'édition 2021 pour être sûr de participer à la 30^{ème} en 2022. Ceci nous promet une belle édition.

Cette année encore, les Never Ending Sailing ont connu un grand succès. La formule semble plaire à une majorité de navigateurs.

Du côté régates compétition, nos stars Maxime et Arno ont réussi de belles performances avec entre autres une 4^{ème} place aux championnats d'Europe. Ils continuent à s'entraîner pour essayer d'aller décrocher une sélection pour les JO 2024 à Paris. Le club va essayer d'organiser des événements (repas de soutien ou autre) afin de les aider à récolter les fonds nécessaires à une telle aventure.

Lors du week-end de la SSLA, nous avons pu tester les bouées automatiques. C'est vraiment une superbe solution qui simplifie énormément l'organisation d'une régates. Le système utilisé permet même de se passer d'un pose-bouée. Des gains importants pour le club aussi bien sur le nombre de bénévoles nécessaires que sur l'empreinte écologique. Malheureusement, le coût de ce système est encore un peu prohibitif et nous pousse à attendre encore un peu avant de s'équiper.

Dans le domaine écologique, nous avons aussi regardé la possibilité d'équiper certains de nos bateaux de moteurs électriques. Là encore, les coûts d'achat mais aussi l'infrastructure



nécessaire à terre pour avoir des plateformes performantes pour l'organisation de nos cours sont encore un obstacle.

Cet automne, nous aurons la chance d'organiser la Women's Sailing Champions League. C'est un évènement de niveau européen pour lequel nous attendons 24 équipes féminines de toute l'Europe.

Le club soutien aussi le Swiss Solar Boat de l'EPFL. Le projet a fini 2^{ème} du Monaco Energy Boat Challenge et a également gagné un prix « éco-concept ». Le CVV continuera de les supporter en 2022 en leur mettant notamment à disposition, notre pose-bouée pour leurs tests.

Au niveau de Swiss Sailing, après une année assez tendue entre les clubs romands et la fédération, l'AG s'est bien déroulée. Plusieurs romands ont été élus au comité central. Nous sommes très contents de savoir qu'Anne-Sophie Thilo représente les intérêts des romands à la Fédération. Un nouveau règlement des CS a été présenté mais ne fait de loin pas l'unanimité.

Notre président finit en saluant les bénévoles qui réalisent le travail nécessaire au bon fonctionnement du club et sans qui le club ne pourrait pas exister.

Le Centre de Formation : (rapport détaillé sur demande)

Les actions du centre de formation se sont orientées sur les points suivants :

- Développement de l'activité, avec une augmentation de 30% du nombre d'élèves à relever.
- Création d'une équipe de moniteurs : 3 jeunes ont commencé cet été et visent une formation JS.
- Le rêve d'achat de nouveaux bateaux est en train de se concrétiser.

Présentation des comptes de l'exercice 2021 (bilan et pertes et profits sur demande)

Le président cède la parole à Isabelle Ruby et la remercie vivement pour la tenue de notre comptabilité. Le plan comptable a été mis à jour, chantier énorme auquel a participé Blaise Lambelet que nous remercions pour son aide et ses compétences. Isabelle Ruby explique que le regroupement de différents postes ne permet pas de comparer certains chiffres avec ceux l'année passée, mais rien n'a disparu, et d'ici 2022 la comparaison sera à nouveau possible. Remerciement aussi à Luc Oesch, toujours disponible en cas de problèmes.

Les résultats de chaque entité apparaissent clairement et sont mis en évidence sur les documents Bilan, Pertes et Profits, Budget, distribués à l'entrée.

Résumé de l'année/résultat

Club :

La vie ayant repris gentiment, c'est un plaisir d'avoir à nouveau plus de frais de régates et de manifestations dans les comptes de cette année.

Comme prévu, nous avons changé la chaudière. Le coût a été de CHF 18'000.-, soit bien inférieur à celui communiqué dans le budget de CHF 25'000.-. Merci à Olivier Schlienger.



Un soutien à notre restaurant a été accordé par le Comité, soit l'abandon des loyers et des charges de novembre 2020 à janvier 2021 afin de soutenir nos tenanciers suite à la nouvelle fermeture imposée en raison du Covid.

La BCV nous a également proposé d'être dispensé d'amortissement durant les deux premiers trimestres de l'année 2021. Il s'agit d'un geste à leurs clients en raison du Covid. Nous avons activé cette option en raison de la dépense liée au changement de la chaudière et du flou qui régnait sur de nouvelles mesures liées au Covid.

Le résultat du Club étant bon, nous avons utilisé une partie du bénéfice pour effectuer des amortissements légèrement supérieurs et continuer ainsi à combler les années durant lesquelles nous avons été contraints d'amortir faiblement.

Pour ma part, je continue à renoncer au défraiement prévu pour la comptabilité.

Le résultat pour le club est un bénéfice de CHF 8'210.15

Juniors :

Comme il n'y a pas de nouveaux membres dans le groupe de compétition, l'activité est temporairement à l'arrêt et nous espérons que de nouveaux jeunes motivés rejoindront le groupe prochainement

Nous espérons aussi que la traditionnelle raclette des juniors pourra avoir lieu en janvier prochain afin d'avoir des revenus.

Dans le cas contraire, le Club devrait faire un don afin de payer les frais courants.

Le résultat pour les juniors est une perte de CHF 1'461.30

Centre de Formation:

L'activité a bien repris et le montant des revenus lié aux cours a doublé.

Nous ne sommes pas encore à l'équilibre financier, mais si la fréquentation des cours continue lors de la prochaine saison et que nous ne rencontrons pas un nouvel épisode de la saga Covid, cela pourrait être le cas.

Le résultat du centre de formation est une perte de CHF 5'310.64

Le résultat consolidé est un bénéfice de CHF 1'438.21.

Budget 2022

L'établissement du budget est encore une fois difficile à faire, nous supposons que l'année sera relativement normale.

Des investissements sont nécessaires, à savoir :

- Pour le Centre de Formation, l'acquisition de 2 RS Feva pour un montant selon devis de CHF 14'500.-. Nous demanderons des subsides au Fonds du Sport Vaudois et à la Ville. Ce montant dépassant la limite décisionnaire du Comité, merci de bien vouloir voter pour cet investissement. VOTATION : Accepté à l'unanimité
- Toujours pour le Centre de Formation, le moteur du Zodiac blanc doit être remplacé. Le devis se monte à environ CHF 5'000.-. Nous demanderons également des subsides au Fonds du Sport Vaudois et à la Ville.
- Des frais importants sont également attendus sur le Start-Up, les Zodiac bleu et orange, ainsi que sur le voilier du CF.



Yves Ryncki demande pourquoi avoir changé l'équipe de Communication des 5 Jours du Léman, puisque les frais sont plus élevés qu'avec l'ancienne équipe. Le président précise que la mise en place et la nouvelle plaquette sont des frais uniques, ensuite la nouvelle société de communication coûtera nettement moins cher chaque année.

Nathalie Fayet relève que les championnats ACVL, la SSL et régates 6m50 ont cartonné.

Isabelle Ruby passe la parole à Bernard Borter pour le rapport des vérificateurs des comptes, il passe la parole à Blaise Lambelet.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs mandatés par l'Assemblée générale de décembre 2020 se sont réunis le lundi 29 novembre 2021, dans les bureaux du Cercle de la Voile de Vidy, à Lausanne pour procéder à la vérification des comptes de l'exercice allant du 01.11.2020 au 31.10.2021. Blaise Lambelet et Bernard Borter ont vérifié les comptes procédant par pointages et vérification des soldes à l'ouverture/clôture de l'exercice. Aucune erreur n'a été relevée et toutes les questions posées ont reçu une réponse complète et précise.

Les comptes bouclent cette année avec :

Un bénéfice de	CHF 8210.15	pour le « Club ».
Un bénéfice de	CHF 1461.30	pour les « Juniors »
Une perte de	CHF 5310.64	pour le « Centre de formation »

Représentant un bénéfice consolidé de 1438.21 CHF

Les comptes sont tenus avec rigueur et leur présentation est claire.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée de donner décharge à Madame Isabelle Ruby pour la gestion des comptes 2020/2021.

Ratification des admissions et des radiations

Le président présente la liste des nouveaux membres.

Admissions :

Voir version papier

Les membres ne seront radiés qu'au 31 décembre et peuvent encore payer leur cotisation d'ici là.



Statistiques des membres

Fondateurs et honoraires : 14, cadets (+CF): 177, juniors (+CF): 8, étudiants: 15, seniors (+CF): 155, conjoints: 20, vétérans: 10, sympathisants: 60; soit un total de 459 membres, dont 399 actif, 87%.

Approbation des rapports et des comptes

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes 2021 sont également approuvés à l'unanimité moins un.

Le rapport des vérificateurs est approuvé à l'unanimité.

La ratification des admissions, des démissions et des radiations 2021 est approuvée à l'unanimité.

Décharge aux organes responsables

La gestion du club pendant l'année 2021 est approuvée à l'unanimité. Décharge est donnée au comité.

Election du comité et des vérificateurs des comptes

Bernard Borter laisse sa place de 1^{er} vérificateur à Blaise Lambelet, Nicole Dupuis devient 2^e vérificateur et Yves Ryncki suppléant.

Pour cette nouvelle année le comité est donc constitué de :

Hubert Telfser, président

Isabelle Ruby, trésorière

Florence Wyss, secrétaire

Olivier Schlienger, matériel

Lorine Robert, junior

Martine Lambelet, manage2sail

Nicolas Wildbolz, soutien informatique

Le comité ne comptant plus que 7 personnes alors que les statuts exigent 9 membres, le Président lance un appel aux membres pour rejoindre le comité et se tient à disposition pour de plus amples renseignements.

Le président signale qu'il recherche aussi de l'aide pour le comité des 5 Jours du Léman.

Le président remercie tous ceux qui participent à la bonne organisation des régates ainsi que Jacques Vautier pour la gestion des challenges, Jean-Luc Mermier pour l'entretien du Start Up, Luc Oesch et Blaise Lambelet pour leur soutien comptable, le Chantier Naval de Vidy et évidemment tous les bénévoles de cette saison.

Programme des activités pour 2022

Le Calendrier du Club est accessible sur notre site www.cvvidy.ch et plus que jamais nous vous encourageons à le consulter car pendant cette période perturbée, rien n'est définitif.

Le Calendrier des Régates est à consulter sur Manage2Sail.

Toutes Nos Informations sont à retrouver sur le site du CVV mis à jour régulièrement.

Les dates à retenir tout particulièrement :

- Raclette Juniors, 21 janvier à 19h00
- Assemblée des régatiers, 9 mars à 20h00
- Nettoyage du Club, 2 avril à 9h00
- Organisation de l'ACVL Junior, 7 et 8 mai



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 1^{er} décembre 2021

68^{ème} Assemblée générale ordinaire

- Cours Start, 11 juillet à 19h00
- 30^e édition des 5 Jours du Léman 23 au 30 juillet
- Semaine du soir du 25 au 29 juillet
- Women's Sailing Champions League SSLA du 4 au 9 octobre
 - o (Il a fallu renoncer à organiser le championnat suisse des Surprise, pour ne pas surcharger les bénévoles, mais la partie est remise pour 2024)

Buvette

Notre tenancière Patrizia Genca va nous quitter à la fin janvier, nous la remercions pour les bons moments et repas passés sous sa houlette et tous ses efforts dans les mauvaises heures, applaudissements pour elle. Nous avons trouvé une remplaçante, Mme Christine Fleury, déjà en pourparlers suivis avec Patrizia.

Budget 2022

Exercice de style particulièrement périlleux, ne sachant pas de quoi sera fait la prochaine année. C'est pourquoi le budget présenté est presque identique à celui que nous avons estimé pour 2021, à quelques différences près :

- Le centre de formation se porte mieux
- Des frais sont à prévoir pour des réparations sur les bateaux moteur et le First 8, dont un investissement conséquent pour changer le moteur du zodiac blanc. Nous attendons le devis pour faire une demande de subsides de 5'000.- environ.
- Un investissement plus conséquent est au programme : et va être soumis au vote, car il dépasse la somme de 10'000.- : pour relancer l'intérêt du centre de formation, le CVV souhaite acquérir 2 RS Feva pour la somme de 14500.-
 - o Marc Meyer, Claude Casteras et Martine Lambelet soutiennent fermement cette idée. Marc Meyer précise que les 420 datent de 1992.
 - o VOTATION : accepté à l'unanimité
- Le président relate avec enthousiasme l'essai des bouées automatiques lors des régates SSL de cet automne.
 - o Conversation nourrie, sur l'efficacité de certains types de bouées et surtout sur le prix pour l'instant prohibitif de 15'000.- l'unité de bonne qualité. Un partenariat pourrait être fait avec le CNP pour en avoir 2 dans chaque club et se les prêter.
 - o Le président explique leur fonctionnement et leur avantage de simplifier les petites régates qui ne demande plus de pose-bouée, donc épargne les bénévoles.
 - o Kurt Oesch évoque la possibilité de trouver des sponsors pour un si joli jouet technologique qui attire l'œil. Marc Meyer propose de se joindre à l'ACVL pour l'achat ou de faire un achat groupé pour baisser les prix.

Budget des 5 jours

Nous fêtons les 30 ans en 2022.

Le budget ne peut pas être fait, car les 5 jours doivent encore trouver des sponsors. Yves Ryncki, propose de « rameuter » tous les anciens sponsors pour les inviter aux 30 ans des 5 Jours et évidemment leur proposer une participation.



Cotisations

Le comité propose de maintenir les cotisations à leur niveau actuel pour 2022, mais compte tenu du Covid, il est possible que nous devions remettre leur montant en question (particulièrement pour les conjoints et sympathisants) pour nous permettre une bonne reprise des activités. Il faut cependant convoquer une AG extraordinaire pour respecter les statuts. A mettre au programme l'année prochaine.

Fixation de la limite des dépenses hors budget du comité

L'assemblée confirme à l'unanimité la limite des CHF 10 000.- pour les dépenses du comité hors budget. VOTATION : accepté à l'unanimité

L'assemblée adopte le budget et les cotisations 2022.

Propositions individuelles : Pierre Fayet et Yves Ryncki,

- Difficile d'avoir 9 membres au comité : il faudrait proposer des solutions pour attirer des membres ou diminuer le nombre de membres au comité, mais cela demande de changer les statuts, donc de convoquer une AG extraordinaire, Kurt Oesch propose un toilettage général des statuts du même coup.
- Remise en question de la convocation par mail, et pas par poste : un effort est fait pour que tout le monde reçoive la convocation soit par mail (qui sont mis à jour) soit par poste. Les statuts ne précisent pas le mode de convocation.
- Proposition d'une Newsletter : faut-il laisser les membres aller chercher l'info (site, manage2sail, réseaux sociaux) ou aller les chercher par la main par une Newsletter. Kurt Oesch et Dorothée Body relèvent que c'est un immense travail. Nicolas Wildbolz se propose pour la mise en place technique, Martine Lambelet pour la rédaction à condition de recevoir du « matériel » (infos, photos, etc.), Marc Meyer relève qu'un affichage papier est souvent aussi très lu.
- Fréquentation des régates, remise en question du calendrier, particulièrement en automne : il ressort de la discussion que chacun a des priorités et disponibilités différentes, mais qu'en général tous privilégient le mercredi soir. Pour les week-ends c'est plus compliqué, les équipiers ne sont pas tous disponibles aux mêmes dates, surtout les Surprise et Grand Surprise qui ont leur championnat, particulièrement aux mois de septembre et octobre. Mais tout le monde est d'accord pour trouver des solutions afin d'éviter les régates à 2 bateaux qui mobilisent toute une organisation.

Le comité n'a pas reçu d'autres propositions individuelles.

Le président propose le calendrier d'Yves Ryncki à la vente.

Le président vous donne rendez-vous le mercredi 7 décembre 2022 à 19 heures 15 pour la 69e Assemblée générale et clôt celle de cette année à 21 heures 10. Le président se fait le porte-parole du Comité et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et bon vent pour 2022.

Lausanne, le 11 janvier 2022

Florence Wyss, secrétaire du CVV

Hubert Telfser, président du CVV